

Les formations

Partager notre expertise pour offrir les meilleurs services aux enfants et aux adolescents victimes de violence sexuelle et aux enfants présentant des comportements sexuels problématiques.



Grâce à son programme de formations, Marie-Vincent contribue au transfert des connaissances et au développement des meilleures pratiques en matière d'intervention en violence sexuelle auprès des enfants et des adolescents.

La clientèle visée

- Les familles
- Les intervenants et gestionnaires des milieux : communautaire, médical, policier, de la santé et des services sociaux, des services de garde à l'enfance, scolaire, sociojudiciaire, des sports et des loisirs, etc.
- Les Premières Nations et les Inuits

Les modalités d'apprentissage

Présentiel

Visioconférence

Webinaire

Vidéos

Exercices pratiques et observations simultanées

Vignettes cliniques

Soutien post-formation

Les thématiques

- L'intervention en contexte de dévoilement d'une agression sexuelle ou dans une situation de soupçon d'agression sexuelle
- Les comportements sexuels chez les enfants : quand le normal devient problématique
- Les réactions et les séquelles de l'agression sexuelle envers les enfants
- L'intervention psychosociale auprès des parents d'enfants victimes d'agression sexuelle
- L'intervention cognitive comportementale pour les enfants victimes d'agression sexuelle (formation spécialisée)
- Le traitement pour les enfants victimes d'agression sexuelle : approche cognitive comportementale centrée sur la résolution du trauma (formation spécialisée)
- La victimologie des enfants victimes d'agression sexuelle
- L'entrevue non suggestive à l'aide du protocole NICHHD (formation spécialisée)

Des formations sur mesure sont aussi offertes pour répondre aux besoins spécifiques des milieux.

La durée

La durée des formations varie selon les besoins.

Les formations sont généralement d'une durée de 6,5 heures.

Les formations spécialisées sont d'une durée de 35 heures ou de 19,5 heures, selon la thématique.

Les Webinaires durent en moyenne 1,5 heure.

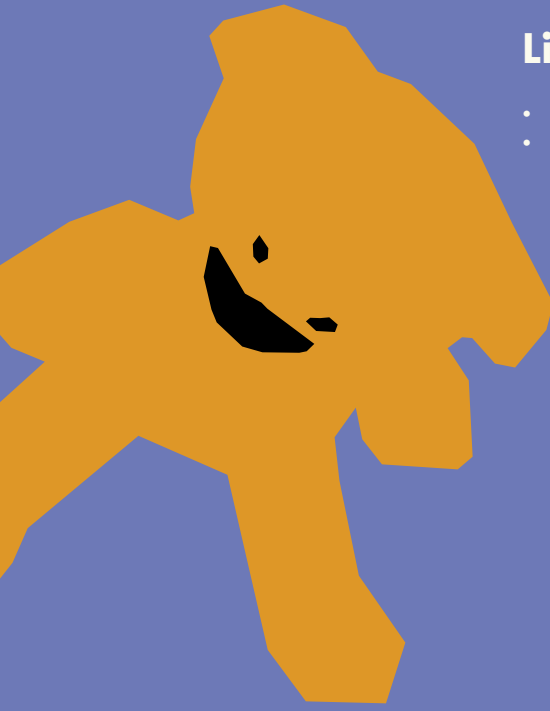
Accréditation

Le Centre d'expertise Marie-Vincent est reconnu par le ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale du Québec à titre d'organisme formateur.

La majorité des activités sont reconnues à titre de formation continue en psychothérapie par l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ) et l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ).

Lieux de formation

- À Marie-Vincent (Montréal)
- Dans les milieux de pratique



Les services-conseils

Une ligne téléphonique services-conseils est disponible, sans frais, pour les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux et les organismes communautaires associés.

Pour nous joindre
514 285-0505

lundi au vendredi
9 h à 16 h



Renseignements et inscriptions
marie-vincent.org
formation@marie-vincent.org
514 285-0505, poste 223